

# Progens : monographie sur l'histoire de la commune et de la paroisse [suite]

Autor(en): **Bourgoin, Gaston**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817969>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# PROGENS

## MONOGRAPHIE SUR L'HISTOIRE DE LA COMMUNE ET DE LA PAROISSE

par GASTON BOURGOIN, curé.

(Suite.)

---

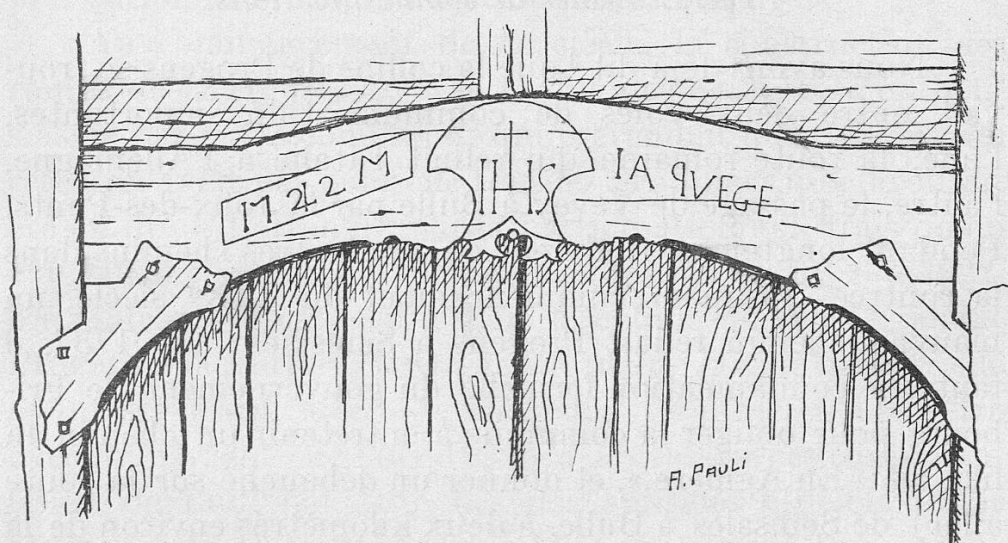
### § II. *Les maisons et les champs.*

Le plan cadastral de 1742 indique pour la commune de Progens: 1 chapelle, 3 granges, 25 maisons dont 6 partagées. Comme nos fermes d'aujourd'hui, elles comportaient l'habitation, généralement « côté vent », l'écurie au milieu, et la grange « devers bize ». Un type de ces maisons d'autrefois existe encore, c'est celle habitée par les frère et sœur Nérat. La date de 1612 a été visible jusqu'à ces dernières années. Sur ces 25 maisons, 22 avaient été bâties au village même, dont 17 en bordure de la route, 3 aux « Rapes », 1 au « Luchéran », 1 sur « le Clos Meille » à l'est de la chapelle. Des trois autres fermes, une se trouvait « en la Suppliaie », et les deux dernières sur le domaine actuel de la Châtelaine, mais presque en bordure de la route cantonale de Bulle à Châtel, au lieu dit alors « En Agnière » et « à l'Haut du Bon ». En 1742, sur l'emplacement où devait s'élever plus tard la Verrerie, il n'y avait aucun bâtiment. La ferme Perrin, portant l'inscription « 1742 M IHS LA QVEGE », n'est pas encore indiquée <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les anciens appellent cette ferme, la *Ferme-aux-nonnes* et la tradition veut que ce bâtiment ait appartenu autrefois à l'Abbaye de la Fille-Dieu, construit d'abord sur une terre appartenant au couvent, démonté ensuite et reconstruit là où il se trouve actuellement. C'est dans cette ferme que la messe fut dite au siècle passé pour les verriers.

Kuenlin signalait en 1832, à l'article Progens de son Dictionnaire, « 1 chapelle, 1 presbytère, 21 maisons ; à la Verrerie, divers bâtiments et 1 forge ; à la Châtelaine, 2 maisons ; sur le Rosset 1, au Pralet 1, au Luchéran 1 ; en tout 11 petits bâtiments<sup>1</sup> ». Un grand nombre de ces anciens bâtiments a disparu pour faire place à des fermes cossues, construites dans la seconde moitié du siècle passé. Le « Château » de La Verrerie, belle maison de maître dans le style



Ferme Perrin, à la Verrerie :  
linteau de la porte de la grange avec inscription.

français, occupée aujourd'hui par l'Institut Ste-Thérèse, a été construit par la famille Quennec en 1875. Suivant « le cadastre d'assurance des bâtiments » établi à la suite de la révision générale de 1939, la commune de Progens compte 79 bâtiments, soit, à part l'église paroissiale, 44 fermes et autres habitations, 21 granges, écuries, fenils ou chalets, 13 petits bâtiments (fours, assots, hangars, etc.) ; le tout assuré pour 755.400 fr.

La commune a une superficie de 3,76 km<sup>2</sup>. Son territoire occupe la colline de Progens et une longue bande de terre, enclavée entre les communes de Semsales, Sâles, Grattavache et le Crêt, située entre la route cantonale de Vaulruz à Semsales et la ligne de chemin de fer des C.E.G.

<sup>1</sup> KUENLIN, op. cit., t. II, p. 266.

depuis la Châtelaine jusqu'à la Joux-des-Ponts<sup>1</sup>. La colline est baignée par la Mionnaz et le ruisseau de la Rougève (la Rogue Egue, en 1742) dont le cours très sinueux autrefois causait de fréquentes inondations<sup>2</sup>. La Mionnaz, le ruisseau de la Rougève, ainsi que le ruisseau du Praz-Long se jettent dans la Broye, qui, on le sait, prend sa source sur la commune de Semsales.

### § III. *Les voies de communications.*

Nous avons déjà dit<sup>3</sup> que la colline de Progens se trouvait entre deux voies de communication importantes, l'une, la route romaine qui reliait l'Italie à l'Allemagne, l'autre, le passage de Vevey à Bulle par la Joux-des-Ponts. Pendant longtemps, il n'y eut guère d'autres chemins dans la contrée. Jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, un mauvais chemin reliait Progens à Semsales<sup>4</sup>. En 1737, il faut une condamnation formelle du gouvernement de Fribourg pour obliger la commune à entretenir un chemin au lieu-dit « En Agnière », et donner un débouché sur la route allant de Semsales à Bulle, à deux kilomètres environ de la Joux-des-Ponts<sup>5</sup>. De 1753 à 1758, Progens est impliqué

<sup>1</sup> Voici, d'après le relevé cadastral opéré en 1938-39, par M. Louis Genoud, géomètre cantonal, la superficie des différents articles: bâtiments 491,4 ares; jardins 207,5 a.; prés 13 684 ares; champs 16 570 ares; bois 2865,6 a.; pâturages 3294,3 a.; improductifs 90 ares; voie ferrée 80,3 a.; routes 243 a.; cours d'eau 88,5 a.

<sup>2</sup> Depuis la correction de ce ruisseau, on l'appelle plus communément « le Canal ».

<sup>3</sup> *Annales frib.*, 1939, p. 146 et 147.

<sup>4</sup> Ce chemin passait « sur Pâquier »; il traversait la propriété appartenant alors au député Esseyva. Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 17 mai 1839, autorisa la commune de Progens à vendre à ce dernier le sol de cet ancien chemin. A.E.F., Manual 1839, f<sup>o</sup> 244.

<sup>5</sup> A.E.F., Répertoire Schneuwly XV 15. Le chemin en question doit être celui qui est situé à l'extrémité du domaine de la Châtelaine, à la Joux d'Amont. Il permettait avant tout aux paysans de Progens et de Grattavache d'atteindre leur pâquier commun indivis, situé au Pavement.

dans un litige avec Rue, Semsales, Grattavache, la Joux et Sâles au sujet de la grand'route à la Joux-des-Ponts<sup>1</sup>.

Faisant partie de la paroisse de St-Martin, des châtelainies de Rue et d'Oron, on comprend que les gens de Progens se soient désintéressés des voies de communication situées à l'est de leur colline. Il a fallu la fondation de la Verrerie, en 1776, pour qu'un chemin de raccordement soit enfin établi jusqu'à la grand'route, reliant d'une façon plus rationnelle Progens à cette partie du pays.

Au commencement de ce siècle, la construction des routes de la Haute-Veveyse ne fut pas acceptée d'enthousiasme par notre commune, qui prétendait que ce nouveau réseau n'avait pas pour elle tous les avantages qu'elle aurait été en droit d'attendre, vu la participation aux frais qu'on exigeait d'elle. Il a été fortement question, de 1920 à 1922, d'établir sur le côté sud-est de la colline une route reliant Progens à la Verrerie<sup>2</sup>. On aurait utilisé la voie industrielle ayant servi aux mines de charbon. Ce projet n'a pu être exécuté par suite de l'insuffisance des ressources communales et du taux par trop bas des subsides officiels<sup>3</sup>. Par contre, dans le courant de 1940, on a corrigé la route de « la Roche », réduisant à 8% la forte pente de 18%. Cette correction, devisée à 30.000 fr., affectait un tronçon de route de 485 m.

Si Progens semblait se désintéresser plutôt des questions routières qui lui étaient soumises, il manifesta un accueil chaleureux à l'idée d'un chemin de fer traversant la région. Le village, et tout particulièrement la Verrerie, avaient à gagner à l'établissement d'une voie ferrée. Depuis le 4 septembre 1862, la gare d'Oron desservait la contrée, mais elle était trop éloignée pour rendre vraiment service.

---

<sup>1</sup> A.E.F., idem.

<sup>2</sup> Le projet d'une route communale reliant directement Progens à la Verrerie par le devant de la colline avait déjà été étudié au cours des années 1906-1907.

<sup>3</sup> Protocoles du Conseil et des Assemblées communales de Progens, passim.

Par contre, la ligne du Bulle-Romont favorisait davantage les expéditions de la Verrerie par sa station de Vaulruz. Cependant, une partie importante de la fabrication était encore dirigée par route sur Vevey.

Aussi, quand, en 1890, surgit l'idée de la construction d'une ligne Vevey-Bulle-Thoune, ce projet recueillit l'adhésion des autorités communales et de la population de Progens. L'assemblée communale décida, le 23 août 1891, de souscrire pour 3000 fr. d'actions, à la condition qu'une gare soit construite à la Verrerie. De plus, les familles de Brémond, Quennec et Schmidt « de la pinte » cédaient gratuitement tout le terrain nécessaire à l'établissement de la ligne. Henri Quennec promettait encore de donner 1000 fr. à la commune sur la subvention que celle-ci avait accordée.

En 1897, l'année même où l'idée du Vevey-Thoune était définitivement enterrée, l'assemblée communale de Progens accordait encore sa préférence à ce projet, malgré un brillant exposé de MM. Morard et Philiponaz, membres du comité du Châtel-Montbovon, sur « cette question ferrugineuse ». Pourtant, deux ans plus tard, répondant à une demande de subventionnement de la Compagnie du Chemin de fer Châtel-Montbovon, l'assemblée communale du 30 avril 1899 votait une « prise d'actions » de 15 000 fr., à la condition qu'une station soit placée entre la Verrerie et la Châtelaine. Sur cette somme, les frères Quennec promettaient de souscrire 12 000 fr., réduisant ainsi la part de la commune à 3000 fr.<sup>1</sup> Clôturons ce chapitre des voies de communication en signalant qu'une diligence postale relia directement la Verrerie à Oron, dès 1906 ; elle fut remplacée en 1928 par un service automobile. (A suivre.)

<sup>1</sup> Protocole des Assemblées comm. de Progens 1891, 1897 et 1899. Le parcours Châtel-Palézieux fut desservi, dès le 23 avril 1901 ; le parcours Châtel-Vuadens, dès le 23 juillet 1903 ; la ligne entière des C.E.G., dès le 21 novembre 1904, tandis que le Vevey-Châtel avait commencé son exploitation le 2 août 1904. Cf. M. V. BUCHS, ancien conseiller d'Etat, *La Construction des Chemins de fer dans le canton de Fribourg*.